

Extrait du Registre des délibérations du
Conseil Municipal
de la Commune de LARGEASSE

**L'an deux mille vingt-quatre,
Le jeudi 22 février à vingt heures**

Le Conseil Municipal de la Commune de LARGEASSE
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
A la Mairie, sous la Présidence de M. Jean-Jacques GROLLEAU, Maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : le 15/02/2024

Présents : Jean-Jacques GROLLEAU, Christelle BODIN, Thomas MICHONNEAU, Cécile SAUVETRE,
Dominique BAUDOUIN, Karine BOISSONNEAU, Julien BONNET, Déborah DUBUIS, Benoit
GOUBAND, David JARRY, Alexandre RAMBAUD.

Pouvoirs/Absents/Excusés : Myriam COUTANCEAU, Olivier LARMANJAT, Benoit LOISEAU Guy
NOGRET (pouvoir à Jean-Jacques GROLLEAU).

Mme BODIN Christelle a été élue secrétaire de séance.

N°2024-009 Réhabilitation et agrandissement d'une MAM – Avenant n° 1 : SARL VERGNAUD

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code des Marchés publics,

VU la délibération du Conseil Municipal n° 2023-002 du 19 janvier 2023 autorisant Monsieur le Maire à
signer le marché avec la SARL VERGNAUD pour les travaux de réhabilitation et agrandissement d'une
MAM.

	Montant HT Avenant	Montant TTC Avenant	Total Marché HT	Total Marché TTC
LOT 7 - SARL VERGNAUD Avenant n° 1	- 2 767,95 €	- 2 759,30 €	26 783,14 €	30 443,35 €

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 1 suivant ; dans la cadre de la réhabilitation
et l'agrandissement d'une MAM

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessus,
Pour copie certifiée conforme et exécutoire, Publié ce jour

LARGEASSE, le 22 février 2024

Secrétaire de séance
Christelle BODIN

Le Maire
Jean-Jacques GROLLEAU

